

PROJET DE CONSTRUCTION

D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE À NÎMES SUD

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nîmes et du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard

CONCERTATION PRÉALABLE

Du lundi 6 décembre 2021 au vendredi 28 janvier 2022

Le projet de construction de l'établissement pénitentiaire de Nîmes Sud consiste à construire un établissement à sécurité renforcée de 700 places pour des détenus adultes de sexe masculin.

Porté par l'APIJ, mandatée par le ministère de la Justice, ce projet vise à réduire la surpopulation carcérale et s'inscrit dans le cadre du plan immobilier pénitentiaire qui prévoit la construction, d'ici 2027, de 15 000 places supplémentaires en détention en France.

LE CALENDRIER DU PROJET

Octobre 2018 :

Annnonce du Plan Immobilier Pénitentiaire et du projet d'établissement pénitentiaire de Nîmes

Avril 2021 :

Études préalables

6/12/21 - 28/01/22 :

Concertation préalable

2022 :

1^{er} semestre

Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique en préfecture, comprenant le bilan de la concertation

2^{ème} semestre

Enquête publique et enquête parcellaire

2023 :

Arrêté de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du SCoT et du PLU

2023 :

Études d'avant-projet, dépôt du permis de construire

2024 :

Fin des études, obtention du permis de construire

2024 :

Démarrage des travaux

2027 :

Livraison et ouverture de l'établissement

LES CHIFFRES CLÉS

700

places

35 000

m² environ de surface de plancher

120

millions d'euros HT environ de montant prévisionnel

INFORMEZ-VOUS

- › **Sur le site Internet :**
www.concertation-justice-nimes.fr
- › **En lisant le dossier de concertation,**
En Mairies de Nîmes, Générac, Aubord, Milhaud, au siège de Nîmes Métropole et en préfecture.

EXPRIMEZ-VOUS

- › **Sur le registre en ligne :**
www.concertation-justice-nimes.fr
- › **Sur les registres papiers :**
Hôtel de Ville des 3 communes et en préfecture
- › **Par voie postale :** APIJ
67 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre
- › **Par mail :**
cp-nimes30@apij-justice.fr
- › **Par téléphone :** 01 88 28 88 27

PARTICIPEZ AUX 4 RENDEZ-VOUS

3 PERMANENCES

Venez rencontrer l'équipe du projet :

- **Le 13 décembre de 9h30 à 12h30**
à Aubord – Salle en Mairie,
- **Le 13 décembre de 14h à 17h**
à Milhaud – Salle en Mairie,
- **Le 14 décembre de 9h30 à 12h30**
à Générac – Salle en Mairie.

1 RÉUNION PUBLIQUE

Venez poser vos questions et donner votre avis :

- **Le 20 janvier 2022 à 18h30**
au Centre socio-culturel sis
2 bis Avenue Yves Bessodes à Générac

Retrouvez également cette réunion en direct en ligne sur le site du projet

www.concertation-justice-nimes.fr

Ces modalités de concertation peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire. Toutes les informations actualisées sont disponibles sur le site Internet

www.concertation-justice-nimes.fr